

Un document destiné à tout embrouiller

LE dernier Comité Central vient d'adopter un projet de thèses soumis à toutes les cellules. Il est précédé dans « L'Humanité » du 27 mars d'un préambule qui, à première vue, devrait pouvoir satisfaire tous ceux qui critiquent les méthodes antidémocratiques des dirigeants du P.C.F. On peut relever, en effet, dans cet avant-propos des phrases comme celles-ci : « Il importe d'associer le plus largement possible les masses de notre pays à la préparation de notre Congrès. » Excellente déclaration ! Ainsi la politique du plus grand parti ouvrier français ne serait plus élaborée par un quarteron de dirigeants. Elle serait l'affaire de tout le Parti. De tout ce Parti. Bien plus on associera les sympathisants à la préparation du Congrès. On leur demandera de se prononcer sur le contenu des thèses.

Qui ne se réjouirait d'une telle modification ? Hélas le projet de thèses lui-même ne tient pas les promesses du préambule.

PARLONS DE LA DEMOCRATIE

Reportons-nous, en effet, au Titre V.

Si nous pouvons lire dans la thèse 34 que les militants de la cellule « ...participent à l'élaboration de la ligne du Parti », la thèse 41-D est une attaque en règle contre ceux qui réclament le droit de tendance. Bien sûr, comme à l'habitude, cette charge est conduite au nom des principes du centralisme démocratique. Il n'est pas un seul leader du P.C.F. qui n'ait pas délibérément spéculé sur l'ignorance des militants concernant ces questions : le droit de tendance serait une pratique sociale-démocrate, une survivance d'une époque antédiluvienne du mouvement ouvrier ; le Parti bolchevik ne le reconnaissait pas.

Toutes ces assertions sont autant de mensonges. Pendant les premières années de la Révolution, la possibilité d'organiser des tendances existait. Le droit de fraction fut, c'est exact, supprimé en 1921 au X^e Congrès. Mais ce n'était, dans l'esprit des dirigeants de l'époque, dont Lénine et Trotsky étaient les principaux, qu'à titre temporaire, en raison de circonstances exceptionnelles. Peu après, Staline s'empara de l'appareil du Parti et on sait en quelle caserne il le transforma. On continua à se réclamer du centralisme démocratique, on lui substitua le plus épouvantable centralisme bureaucratique.

La différence essentielle entre le centralisme démocratique et le régime d'un Parti social-démocrate réside dans le fait que dans un parti social-démocrate les dirigeants et les militants, pratiquement, prennent toutes libertés avec les décisions des Congrès. Au contraire, le centralisme démocratique suppose la soumission de tous les membres du Parti sans exception aux décisions de la majorité. Il suppose, en bref, **l'unité dans l'action**, mais non pas l'unité de pensée sur les problèmes de la tactique et de la stratégie. Dans le cadre des principes généraux du communisme, il y a place, par conséquent, pour l'expression de divergences dont certaines peuvent être très importantes. Cela suppose que n'importe quelle organisation de base ait la possibilité de faire connaître son point de vue à l'ensemble du parti. Ce qui signifie le droit de proposer un contre-texte en face de celui de la direction. Cela suppose que l'on donne les moyens, à tous ceux qui rejettent la politique de la direction, de se faire entendre par tous les militants qui jugeront en connaissance de cause. Les élections aux organismes comme Comité de section, Comité Fédéral et Comité Central doivent aussi tout naturellement, se faire sur une base politique, avec représentation des tendances à tous les échelons.

Dans le dernier article de « La Vérité des Travailleurs » nous nous étions fait l'écho de rumeurs selon lesquelles la direction manœuvrait pour transformer le XV^e Congrès en Comité Central élargi. Ces rumeurs paraissent, hélas ! bien fondées. Que l'on en

juge : aux derniers Congrès, la représentation des cellules aux Conférences de section s'effectuait en général sur la base d'un délégué pour trois, quatre ou cinq adhérents. Cette fois-ci, un délégué représentera dix militants en moyenne. La Conférence de section deviendra le Comité de section élargi aux secrétaires de cellule. La Conférence fédérale sera le Comité Fédéral élargi aux secrétaires de section, et le Congrès le Comité Central élargi aux secrétaires fédéraux dont la plupart sont des permanents. C'est ainsi que l'on demande l'avis de la base. Les dispositions démocratiques que paraissait contenir l'avant-propos du projet de thèses, ne sauraient être plus cyniquement foulées au pied.

La précipitation avec laquelle le Congrès a été convoqué, après le résultat des élections municipales, est elle aussi de mauvais aloi. Des protestations commençaient à s'élever, surtout dans la Fédération de Paris. La décision de prolonger la préparation du Congrès dut être prise. « L'Humanité » l'a annoncée le samedi 11 avril.

FELICITATIONS POUR LA DIRECTION, AUTOCRITIQUE POUR LA BASE

L'autoritarisme n'a pas de but en soi, mais il a une fonction : celle d'empêcher que ne soit remise en cause la politique de la direction. Et c'est bien là le grand souci de Thorez. Aussi a-t-il fait réaffirmer une fois de plus la justesse de toute sa politique passée : « Depuis le XIV^e Congrès et notamment dans la situation complexe et mouvante qui a suivi le 13 mai, la politique du Parti et sa tactique se sont avérées justes. » (Thèse 31.)

La responsabilité dans l'avènement du gaullisme incombe quasi exclusivement aux autres organisations de gauche. Le chauvinisme qui, il est vrai, a pénétré jusque dans les rangs ouvriers, est à porter au compte des dirigeants socialistes. Dans la formulation il y a bien quelques nuances par-ci par-là comme en témoigne le contenu de la thèse 3 : « Les dirigeants socialistes Guy Mollet à leur tête, reniant la tradition socialiste de lutte anticolonialiste qui fut celle de Jules Guesde et de Jean Jaurès ont **largement contribué** à répandre l'idéologie du colonialisme et du chauvinisme. » L'adjonction de l'adverbe largement laisserait entendre que d'autres que les dirigeants socialistes portent également la responsabilité du recul du mouvement ouvrier. Les dirigeants du P.C.F. n'y auraient-ils pas, eux aussi, une certaine part ? Le texte ne contient pas un seul mot d'autocritique et se maintient fermement sur le terrain de « l'explication » donnée à maintes sessions du Comité Central qui peut se résumer en ces termes : « C'est de la faute aux autres. »

La politique d'union des gauches sous ses aspects les plus opportunistes et droitiers est justifiée avec force : « Quelques semaines après alors que subsistaient dans les masses des espoirs en un tournant à gauche, le Parti, sans avoir aucune illusion sur Guy Mollet avait encore tenté, par son vote du 12 mars en faveur du gouvernement issu des élections du 2 janvier, de créer les conditions d'une action unie... » (Thèse 21.) Voilà pour le vote des pouvoirs spéciaux. Mais le soutien de Pflimlin, les félicitations de Duclos à Coty, l'ordre du jour voté à l'armée dont le chef était le général Salan, ne sont pas oubliés non plus : « Cette politique d'union des forces nationales et démocratiques a été développée **avec audace**, du 13 mai au 1^{er} juin. Pour empêcher la venue au pouvoir de De Gaulle les députés communistes ont permis l'investiture de Pflimlin pour ne pas laisser le pouvoir vacant devant le coup de force fasciste... » (Thèse 21.)

Cependant, dans la thèse 3 on peut lire : « Les dirigeants de tous les partis représentants la bourgeoisie et la petite bourgeoisie, par complicité et par esprit de capitulation, ont frayé à De Gaulle le chemin du pouvoir ; telle fut l'attitude du président